

# Compte rendu financier 2023

En 2023, l'association enregistre un déficit de 47550€ contre 83615€ en 2022.

Un gros effort a été fait pour limiter le déficit, qui reste malgré tout encore important. Le nombre grandissant d'adhérents permet de le combler en partie, ainsi que le nombre d'événements organisés qui génèrent un bilan positif.

Voici quelques chiffres significatifs pour expliquer ce résultat :

➤ Charge salariale : Pour 2023, elle représentait 71560€ (contre 65918€ en 2022). Cette différence s'explique par les indemnités de fin de contrat versées à Laura (ancienne animatrice sportive) et à l'arrivée en CDII de Vannaly pour la remplacer. Ainsi que le versement en fin d'année de la prime Macron à tous les salariés.

➤ Honoraires : Ils représentent 12467€ (contre 15616€ en 2022). Soit une baisse de 3200€ environ. Qui s'explique par la fidélité des salariés (pas eu besoin de faire appel à des prestataires extérieurs pour animer les cours).

➤ Frais animation et fêtes : Ils représentent 36559€ (contre 22158€ en 2022). Sur le vide grenier, en 2022, nous avons fait appel à des food trucks (donc pas de dépenses pour nous). En 2023, nous avons décidé de proposer à nouveau la restauration rapide. Il y a eu également des pots de départ et des buffets après réunions. Et la reprise du championnat de pétanque avec tous les frais de repas associés.

➤ Frais hébergement et restauration : Ils représentent 15277€ (contre 8516€ en 2022) et concernent les 125ans de la FSASPTT à Nantes (une partie de l'hébergement a été prise en charge par le club) et les divers événements hors département des sections marche nordique, randonnée pédestre et pétanque entre autres.

➤ Amortissements : ils représentent 25278€ mais il s'agit de dépenses déjà réglées car l'association n'a aucune dette.

Concernant les évolutions positives :

➤ Cotisations : 93878€ contre 74022€ en 2022 (plus d'adhérents et montant des cotisations ont été augmentées).

➤ Recettes de manifestations : 26176.50€ contre 14222€ en 2022.  
Les compétitions, championnats, challenges et coupes ont repris en totalité pour la pétanque. Nous avons reçu un grand nombre de participants à tous ces événements. La recette du vide grenier et du Gwened Avantur agrémentent également ce chiffre.

➤ **Vente équipements sportifs** : 9456€ contre 3740€ en 2022.  
Cela concerne la vente de doudounes (siège), t-shirts (CAP), survêtements et boules (pétanque) entre autre.

## **Bilan :**

### **Affectation du résultat**

Nous proposons d'affecter le déficit de l'exercice 2023, soit -47549.89€ en report à nouveau.

## **Conclusion :**

Toutes les manifestations et autres compétitions ont pu reprendre et avoir lieu et ont ainsi développer les rentrées d'argent telles que les inscriptions et les différentes recettes au vide grenier ou au Gwened Avantur (nos 2 grands événements de la saison), les publicités et sponsors, les locations de salle via nos conventions, la vente d'équipements sportifs, etc...

## **Avenir :**

Pour la nouvelle saison, de nouveaux sponsors sont en cours de démarchage (banque, publicitaire, restaurant, immobilier...). D'autres ont été renouvelés comme GROUPAMA, et d'autres viennent tout juste d'être finalisés comme LV Auto.

Nous allons également avoir de nouvelles sections sportives qui vont nous amener de nouveaux adhérents. Nous sommes actuellement en étude de projet de partenariat avec l'amicale d'une structure importante du bassin vannetais, toujours dans le but d'avoir de nouveaux adhérents.

La signature de la cession du complexe sportif de l'ASPTT à la mairie de Vannes devrait avoir lieu fin 2024 et nous permettra ainsi d'avoir plus d'aisance financière pour développer nos activités.

Ces nouvelles dispositions financières vont nous permettre, nous l'espérons, de réduire encore ce déficit.

Pour rappel, la comptabilité reste à la disposition de chacun tout au long de l'année.